

BILAN À 2 ANS

2017 • 2019

Missions pour le quinquennat

Le renforcement des moyens de la justice

Le renforcement des moyens pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation, avec la création du parquet national antiterroriste

La simplification de la procédure pénale et civile

Une nouvelle politique des peines : "une peine prononcée doit être exécutée"

Une transformation numérique de la Justice

Une nouvelle organisation judiciaire proche du citoyen et efficace

Le renforcement de la protection des données

Le caractère prioritaire de la *lutte contre les violences faites aux femmes*

La création de la délégation interministérielle de l'aide aux victimes (DIAV)

Le renforcement des droits des majeurs vulnérables (vote, mariage, pacs)

Les actions en quelques mots

Les chantiers de la Justice

Une justice qui protège les Français

Une justice qui renforce la proximité et l'efficacité avec la garantie des droits

Une justice plus accessible, plus lisible

Efficacité et sens de la peine : punir, protéger, réinsérer

Transformation numérique de la justice

Les mesures concrètes

La réduction de moitié des postes vacants de magistrats

La possibilité d'obtenir **un extrait B3 du casier judiciaire sur son smartphone**

La possibilité de **suivre ses affaires civiles en ligne**, avec la dématérialisation des procédures

La création d'une agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des détenus avec la mise en place d'une plateforme numérique pour permettre aux juges de prononcer plus de peines de travail d'intérêt général

La création d'un **centre de ressources et de résilience** (Lille)

Mise en place de **comités locaux d'aide aux victimes**

La création du **parquet national antiterroriste**

La création d'une **juridiction spécialisée dans l'indemnisation des victimes du terrorisme (JIVAT)**

Mise en place de modules de suivi en milieu fermé et milieu ouvert de personnes sous main de justice radicalisées

La création de quartiers étanches dans les établissements pénitentiaires

Violences faites aux femmes : augmentation du nombre de "Téléphones grave danger"

Le lancement de

15 000 nouvelles places de prison

dont 7 000 doivent être livrées en 2022

Une augmentation du budget de la justice de 25%

sur le quinquennat

+ 530 millions d€ pour le numérique

À retenir sur les 12 derniers mois

Le vote de la **loi de programmation et de réforme de la Justice**

La création de **l'agence du travail d'intérêt général et de la formation professionnelle**

La création d'un **parquet national antiterroriste**

La simplification de la procédure pénale

La reconnaissance de nouveaux droits pour les majeurs protégés (mariage, pacs)

L'impact du grand débat sur notre action

Donner plus de place à nos concitoyens dans notre démocratie

Renforcer l'accès au droit dans tous les territoires

La nécessité d'**assurer le versement des pensions alimentaires**

Les priorités pour 2019

La réforme institutionnelle avec le développement du référendum d'initiative partagée, la mise en place d'un conseil de la participation citoyenne et d'une nouvelle étape de la décentralisation pour mieux respecter les territoires

L'amélioration de la justice du quotidien avec la mise en œuvre de la loi de réforme de la justice

L'amélioration de l'accès au droit et à la justice avec les "Maisons France services" et le renforcement des tribunaux de proximité

La réforme de l'ordonnance de 1945 pour permettre une prise en charge plus rapide des mineurs délinquants

justice.gouv.fr